

La réforme territoriale à mi-chemin

Paris, 13 déc. 2014 (AFP) -

Chantier interminable, la réforme territoriale entre dans une semaine charnière, avec l'adoption définitive mercredi de la nouvelle carte des régions et, la veille, le début du débat sur "le gros morceau": la refonte des compétences des régions et départements.

Une France redessinée en 13 régions: n'en déplaise au Sénat, qui en voulait 15, c'est bien ce schéma-là qui va s'imposer, l'Assemblée nationale ayant le dernier mot.

Entre autres, il fusionne l'Alsace avec la Lorraine et Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais avec la Picardie, et Midi-Pyrénées avec Languedoc-Roussillon. Trois fusions contestées, la première surtout, avec des manifestations de rue d'ampleur toutefois limitée - une nouvelle était programmée ce samedi à Strasbourg.

Le gouvernement n'aura consenti à des concessions qu'à la marge - "sa" carte prévoyait 14 régions. Il aura fallu six mois pour en arriver là, après trois navettes entre les deux chambres.

Les nouvelles régions, auxquelles il faut trouver un nom, entreront en vigueur le 1er janvier 2016. Ce seront "des régions plus fortes avec plus de compétences économiques, comme les régions allemandes, italiennes", selon le secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale André Vallini.

Cet avènement est accueilli avec une froideur remarquée par nombre de présidents de régions. "Nouvelle carte: les Régions attendent le deuxième volet de la réforme", s'intitulait le dernier communiqué de leur association, l'ARF. "Une vraie connerie, ça va nous coûter la peau du dos", glisse un président de région.

"L'exécutif a voulu faire une opération de communication politique (...) Ce redécoupage jacobin va créer des régions gigantesques sans moyens, des colosses aux pieds d'argile", selon un universitaire réputé, Romain Pasquier.

Dans un contexte de compression des dotations de l'Etat aux collectivités, place désormais au "qui fait quoi" sur les territoires, ce dont va discuter le Sénat, repassé à droite fin septembre, mardi et mercredi (le débat sera ensuite suspendu jusqu'en janvier). C'est le projet NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République).

Une certitude: rétablie après le retour de la gauche aux affaires en 2012, la clause de compétence générale va être à nouveau supprimée pour les régions et départements, comme ce fut le cas sous Nicolas Sarkozy.

- La bouteille à l'encre -

Retour à la spécialisation des compétences: aux régions les fonctions stratégiques (développement économique, grandes infrastructures, soutien à l'innovation et à l'internationalisation des entreprises), aux départements "la proximité".

A partir de là, c'est la bouteille à l'encre:

- le rôle des départements. Dans le texte gouvernemental, ils gardent toutes leurs attributions sociales (versement du RSA, etc.) et "la solidarité territoriale" (l'aide au milieu rural, notamment pour les services publics).

La réforme transfère aux régions la gestion des collèges, du transport scolaire, des routes et ports départementaux. La commission des lois sénatoriale veut laisser le tout aux départements et refuse que la région soit "chef de file" pour le tourisme. Entretemps, le gouvernement a mis en sourdine son objectif de supprimer les conseils départementaux (ex-conseils généraux) "à l'horizon 2020". Même les présidents de régions sont divisés sur l'intérêt de prendre en charge collèges et routes.

- le sort des doublons. Elus de gauche et de droite réclament "de nouveaux transferts de compétence" pour accentuer la décentralisation. Les régions demandent de "supprimer toutes les missions opérationnelles de l'Etat déconcentré sur le champ d'une compétence dévolue à une collectivité locale".

- la place des métropoles. Alors que la loi de janvier 2014 qui en a créé 14 leur confie un droit de regard sur le schéma régional de développement économique, le Sénat voudrait donner le dernier mot aux régions. Colère de Gérard Collomb (Lyon) et de ses homologues.

- les intercommunalités. Le gouvernement veut une restructuration d'ici fin 2017, avec un seuil minimal qui



passerait de 5.000 habitants à 20.000 pour chacune, moyennant de la souplesse en zone peu dense (montagne...). Une forte majorité des élus n'en veut pas. Le gouvernement annonce aussi des retouches sur la métropole du Grand Paris.

"Quel est votre dessein?", a demandé le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) à Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, et André Vallini. "S'il s'agit de construire l'organisation territoriale sur les régions et les intercommunalités, il faut l'affirmer clairement, sinon on est dans un entre-deux".

tma/blr/gf

Afp le 13 déc. 14 à 10 13.